



## Relevé de décisions

---

### Assemblée Générale

Le samedi 16 septembre 2017, se tenait à l'Appart'City Lyon Cité Internationale 157 Grande Rue de Saint-Clair, 69300 Caluire-et-Cuire, l'Assemblée Générale Mixte de la Fédération.

L'Assemblée Générale se composait de 57 délégués représentant 548 voix. Pour soumettre les modifications des Statuts qui relevaient de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le quorum nécessaire était de 29 délégués représentant 275 voix. Etaient présents 18 délégués représentant 243 voix. Le projet de modifications n'a donc pas pu être présenté. Aucun quorum n'étant nécessaire pour les points relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci a pu valablement délibérer sur les autres points figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale approuve à la majorité le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2016 par 207 voix pour et 36 voix contre.

L'Assemblée générale approuve à la majorité les modifications du Règlement Intérieur par 207 voix pour et 36 voix contre.

L'Assemblée générale approuve à la majorité les modifications du Règlement Financier par 207 voix pour et 36 voix contre.

L'Assemblée générale approuve à la majorité les modifications du Règlement Disciplinaire de droit commun par 207 voix pour et 36 voix contre.

Publié sur le site internet de la Fédération le 22 septembre 2017

Maggy COULON  
Vice-Présidente  
Chargée de l'Administration

Denis ODJO  
Président